



LE 26 JANVIER 2016

TOUTES ET TOUS EN GRÈVE

Ce début d'année 2016 est marqué par de nombreuses annonces gouvernementales qui visent toutes à s'attaquer aux droits et acquis des salariés.

Et cela, dans un climat où le gouvernement tente, avec l'état d'urgence, de museler les opposants à sa politique antisociale.

Les employés et cadres des organismes de Sécurité Sociale sont bien évidemment concernés par cette situation. Après l'adoption des lois TOURAINE et de financement de la Sécurité Sociale 2016 à la fin de l'année dernière, la Sécurité Sociale est directement menacée.

Par ailleurs, le gouvernement a confirmé vouloir avancer sur la réforme du Code du travail dans des délais très rapides, puisque c'est dès le mois de mars qu'un projet de loi devrait être proposé au Conseil des Ministres.

C'est dans ce contexte que le 22 décembre 2015, le Directeur de l'UCANSS a annoncé que le COMEX ne proposerait aucune mesure salariale pour l'année 2016.

Le COMEX justifie sa position du fait de la lettre de cadrage imposée par le Ministère sur la RMPP 2016 fixée à 1,60 % qui ne permettrait une mesure générale qu'à hauteur de 0,14 % ! En définitive, cela se traduit par un nouveau gel de la valeur du point.

La Ministre TOURAINE doit considérer que les 0,65 % d'augmentation du coefficient en 2015, soit 7 € net pour un niveau 3, sont encore de trop !

Jusqu'où le gouvernement va-t-il aller dans l'étranglement des salaires des employés et cadres de la Sécurité Sociale ?

Cette situation n'est pas acceptable.

La dernière augmentation de la valeur du point remonte à 2010 !

Les Fédérations FO et FNPOS-CGT ont été informées de l'appel à la grève le 26 janvier 2016 des fédérations FO, CGT et Solidaires de la Fonction Publique.

Les fonctionnaires, comme le personnel de la Sécurité Sociale, sont confrontés aux mêmes problèmes et aux mêmes conséquences de la politique gouvernementale.

C'est la politique d'austérité imposée par le gouvernement qui est responsable de cette situation.

Au blocage des salaires, se rajoute une dégradation générale des conditions de travail due, pour l'essentiel, au manque d'effectifs et qui entraîne mutualisations, regroupements de services, fermeture de sites....

**Contre la politique d'austérité,
et pour :**

- **l'augmentation de la valeur du point,**
- **l'arrêt des suppressions de postes,**
- **des embauches à la hauteur des besoins,**
- **l'arrêt de tous les plans de restructuration, mutualisation, fermeture de sites...,**
- **le maintien et le respect de la Convention Collective Nationale.**

Les Fédérations FO et CGT, dans cette situation difficile, prennent leurs responsabilités.

Elles appellent les salariés de la Sécurité Sociale à la grève le 26 janvier 2016 pour obtenir l'ouverture immédiate de négociations sur les salaires.

Lors de la réunion de concertation le 5 janvier 2016, relative au programme de négociations 2016-2018, l'UCANSS a été claire dans ses déclarations : il n'y a pas d'argent pour le personnel de la Sécu !

La seule alternative donnée aux salariés pour sortir de cette situation inadmissible et méprisable, c'est le blocage des organismes et des établissements.

**TOUTES ET TOUS EN GRÈVE
LE 26 JANVIER 2016**